

PROVINCE DE QUÉBEC

M.R.C. RIMOUSKI NEIGETTE

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE ST-FABIEN

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes, donné par la soussignée directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la Municipalité de St-Fabien;

QUE lors d'une session spéciale du conseil municipal qui sera tenue le 27 août 2018 à 18 :30 heures, le conseil statuera sur une demande de dérogation mineure présentée par Madame Hélène Francoeur et Monsieur Denis Larocque qui a pour but de permettre l'agrandissement de la résidence située au 129 Chemin de la Mer Ouest. Ce qui implique que l'agrandissement constituerait un pourcentage de 29.49% alors que la règlementation exige 25%.

L'autre aspect de la demande concerne l'implantation, car avec l'agrandissement projeté, le bâtiment se retrouverait à environ 6,5 mètres alors que le règlement exige une marge de recul arrière de 10 mètres.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande au cours de cette séance.



Murielle Cloutier

directrice générale et secrétaire trésorière par intérim